



Organisme Paritaire
Collecteur Agréé
des Industries
de la Métallurgie

Cadre réservé à l'ADEFIM
Dossier n°

Demande de gestion et de financement CPF

Veillez compléter les champs de cette demande afin de permettre à l'Adefim d'assurer la gestion administrative et vous proposer un plan de financement pour une action mobilisant le compte personnel formation d'un ou plusieurs salarié(s) de votre entreprise.

1 DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE

N° adhérent

Raison sociale

SIRET

Adresse

NAF

Code postal

Ville

Personne à contacter

Fonction

Téléphone

Courriel

@

2 DÉFINITION DE L'ACTION

Certification visée

Code CPF*

Il s'agit d'une certification

visant une certification inscrite à l'inventaire CNCP

dans le cadre du Socle

d'accompagnement VAE

visant un titre RNCP ou un diplôme

visant un CQP

Intitulé de la formation

Priorité CPNE*

3 ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

N° dossier

Date de début

/

/

/

Date de fin

/

/

/

Durée en heures

dont HTT

Durée en jours

Date de passage de l'examen

/

/

/

Stagiaire

Nom

Prénom

Sexe

N° SS

CSP

Contrat

Niveau de formation

Priorité CPNE*

Nombre d'heures CPF

dont HTT

Emploi ou poste occupé

Région d'exécution du contrat de travail

Code postal

* Cf. tableau de la notice

Frais

Coût pédagogique HT

, €

Salaire horaire brut chargé

, €

Transports

, €

Hébergement

, €

Repas

, €

Le salarié a-t-il bénéficié d'une évaluation pré-formatrice avant l'entrée en formation ?

Si oui : indiquer le coût :

, €

la durée :

H

Nom de l'organisme (si différent du dispensateur)

Interne (uniquement pour les entreprises de plus de 10 salariés)

Externe (dans le cadre d'une convention de formation avec un dispensateur de formation externe). Si oui, veuillez compléter le point 4 ci-dessous.

Intra-entreprise (uniquement dispensé aux salariés de votre entreprise)

Inter-entreprises

4 DISPENSATEUR DE FORMATION EXTERNE OU PRESTATAIRE

Désignation

N° de déclaration d'activité

SIRET

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

@

Personne à contacter

5 PAIEMENT

Souhaite que l'Opcaim règle directement l'organisme de formation

Ne souhaite pas que l'Opcaim règle directement l'organisme de formation, demandera le remboursement.

Je soussigné(e) _____ exerçant la fonction de _____, atteste de l'exactitude des renseignements fournis, avoir l'accord exprès du salarié pour la mobilisation de son compte CPF et m'engage à notifier à l'OPCAIM toutes modifications relatives à l'action visée.

Fait à

le

/

/

/

L'entreprise

(Signature et cachet)

Adefim

Demande reçue le

Traitée par



Organisme Paritaire
Collecteur Agréé
des Industries
de la Métallurgie

Notice – Demande de gestion et de financement CPF

La demande de prise en charge permet aux ADEFIM de vous proposer un plan de financement sur la base des éléments que vous avez fournis. Elle doit être complétée avec le plus grand soin et accompagnée des pièces nécessaires à l'instruction du dossier (cf. point 7). Veuillez noter que seul l'accord de prise en charge engage l'ADEFIM.

1 DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE

Si vous renseignez votre numéro d'adhérent les données relatives à votre entreprise ne sont pas obligatoires.

Vos coordonnées mail permettront à votre Adefim de vous contacter par courriel.

2 DÉFINITION DE L'ACTION

La liste des certifications éligibles au CPF est disponible sur le site : <http://www.moncompteformation.gouv.fr>

Vous pouvez accéder à l'inventaire CNCP sur le site : <http://www.cncp.gouv.fr/inventaire>

Les titres RNCP et diplômes sont disponibles sur le site : <http://www.rncp.cncp.gouv.fr>

Le code CPF correspond au n° indiqué sur le portail. Priorité CPNE (voir tableau en 3).

3 ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

N° dossier : vous devez renseigner l'identifiant du dossier indiqué sur le portail.

Intra-entreprise : formation à laquelle seuls les salariés de votre entreprise participent : c'est un coût forfaitaire pour le groupe de participants défini dans la convention en coût/groupe ou coût/ jour en fonction du nombre de salariés participants.

Inter-entreprise : formation regroupant des salariés de plusieurs sociétés distinctes : le coût pédagogique est par participant.

Formation interne : cas d'une formation dispensée par un des salariés de l'entreprise aux salariés de l'entreprise.

Données relatives aux salariés :

CSP	Contrat	Niveau de formation	Nombre d'heures	Frais annexes	Priorités CPNE	
					Public	Formation
1 : OS	CDI : contrat à durée indéterminée	Niveau VI : Infra brevet	HTT : action réalisée en dehors du temps de travail	- Transports : financés au coût réel - Hôtel : plafond de 64 € / nuitée - Restauration : plafond de 18 € / repas	P1 : qualification insuffisante au regard des besoins des entreprises (en particulier pour une qualification de niveau V ou infra) P2 : en mobilité professionnelle ou emploi menacé P3 : en contrat à durée déterminée P4 : bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.5212-13 du code du Travail P5 : qualification insuffisante ou inadaptée au regard de l'évolution des technologies et de l'organisation du travail P6 : plus de 20 ans d'activité professionnelle, ou âgés d'au moins 45 ans P7 : reprise après congé longue durée / congé maternité / adoption / parental / maladie ou accident P8 : création ou reprise d'entreprise	P1 : avec ou sans l'accord de l'employeur, pour préparer à un des métiers industriels en tension visés à l'article 25 P2 : inscrite sur la liste B de la CPNE P3 : avec l'accord de l'employeur, en partie en dehors du temps de travail
2 : OP		Niveau II : Bac+4/3				
3 : Employé	CDD : contrat à durée déterminée	Niveau III : Bac+2	TT : action réalisée sur le temps de travail			
4 : Technicien		Niveau IV : Bac ou niveau Bac				
5 : Agent de maîtrise	CAU ou CUI : contrat aidé ou contrat unique d'insertion	Niveau V : Brevet				
6 : Ingénieur et cadre		Niveau I : Bac+5				

Évaluation pré-formative : une évaluation pré-formative vise la construction d'un parcours de formation individualisé : elle doit être d'une durée minimale de 3h30. Les justificatifs des résultats de l'évaluation en termes d'adaptation de parcours de formation vous seront demandés pour le financement.

4 DISPENSATEUR DE FORMATION EXTERNE OU PRESTATAIRE

Le numéro de déclaration d'activité est obligatoire.

5 PAIEMENT

En cas de paiement direct à l'organisme de formation par l'OPCAİM : si le financement de l'OPCAİM ne couvre pas la totalité des frais pédagogiques, l'accord de prise en charge stipulera le montant de l'éventuel reste à charge que l'entreprise devra verser préalablement à tout règlement direct de l'organisme de formation par l'OPCAİM.

Dans l'hypothèse d'un remboursement des frais de formation à l'entreprise : veuillez joindre votre RIB pour une première demande ou un changement de coordonnées bancaires.

6 PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- La convention de formation et/ou devis + calendrier
- Le programme de formation
- La demande du salarié pour la mobilisation de ses heures CPF (copie-écran de l'initialisation du dossier sur moncompteformation.fr ou courrier mentionnant le n° du dossier)

7 CONDITIONS GÉNÉRALES

L'instruction de votre demande est conditionnée :

- aux versements par votre entreprise des contributions au titre de la formation professionnelle continue
- à l'envoi des pièces obligatoires

L'accord de prise en charge devient caduc si :

- le stagiaire n'est plus salarié de votre entreprise au moment de la réalisation de l'action,
- l'action ne se réalise pas (annulation ou non présentation du stagiaire).